

*St-Amant-Roche-Savine / Elbeuf, le 5 mai 2017*

Guillaume BACHELAY  
Député de Seine-Maritime

André CHASSAIGNE  
Député du Puy-de-Dôme

### Communiqué de presse

## **Sanofi : l'activité chimie (CEPiA) reste au sein du groupe**

Ce vendredi 5 mai 2017, Sanofi a annoncé sa décision de maintenir au sein de l'entreprise l'activité chimie dédiée aux clients tiers. C'est une décision importante pour l'avenir des sites de Vertolaye et de Saint Aubin-lès-Elbeuf et pour leurs salariés.

Nous nous félicitons de ce choix stratégique du groupe. Il constitue aussi l'aboutissement de la mobilisation des salariés et de leurs représentants syndicaux. Députés des territoires concernés, aux côtés et à l'écoute de l'intersyndicale, nous nous sommes engagés avec force pour que les compétences soient maintenues au sein de Sanofi.

La décision de Sanofi, fleuron international qui a ses racines en France, marque la prise en compte du triple enjeu d'intérêt général que nous avons porté sur le terrain ces derniers mois, notamment à l'Assemblée nationale le 15 février et auprès du Secrétaire d'Etat chargé de l'Industrie le 6 avril dernier : le maintien de l'empreinte industrielle du groupe dans notre pays, la préservation de savoir-faire essentiels au développement de l'entreprise et à l'emploi, l'impératif d'indépendance sanitaire et de santé publique.

Nous sommes et nous serons toujours attentifs à l'avenir de Sanofi, à ses sites de productions et à leurs salariés.